

**Nombre de conseillers**

En exercice : 27  
Présents : 19  
Absents : 8  
- dont suppléé : 1  
- dont représentés : 3  
Votants : 23  
- dont « pour » : 23  
- dont « contre » : 0  
- dont abstention : 0



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix huit, le trente et un juillet à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 26 juillet 2018 se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie, Présidente,

**PRESENTS** : Mmes VAGINAY Sophie, ANDRE Michèle, ALLEMANDI Florence, STUPNICKI Josiane, ESPANET Martine, MM. BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice, FRELASTRE Jean-Michel, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, FABRE Jean-Pierre, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, BEHETS Jan, MASSE Roger, TRON Jean-Michel, Yves FERRON et NICOLAS Yves.

**EXCUSES** : Mmes LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène ayant donné pouvoir à Mme ANDRE Michèle, PIGNATEL Agnès, OKROGLIC Dominique ayant donné pouvoir à Mme ESPANET Martine, BOISSE Sandrine, MM. DELOINCE Michel ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY Sophie, BULTEL Jean-Pierre, MARTIN Jacques suppléé par M. FABRE Jean-Pierre et BOUVET Patrick,

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme ANDRE Michèle.

## Délibération n°2018/169

**OBJET : FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME DE BILLETTERIE PERMETTANT LE CONTROLE D'ACCES AUX DOMAINES SKIABLES DES STATIONS DU SAUZE – SUPER SAUZE, SAINTE-ANNE, ET LARCHÉ – HABILITATION DE LA PRESIDENTE A SIGNER LES MARCHES.**

**VU** sa délibération n°2017/253 du 14 novembre 2017 approuvant le projet d'acquérir un système de billetterie et de communication pour les sites du Sauze Super-Sauze, de Sainte Anne et de Larche,

**VU** l'appel d'offres lancé en procédure formalisée pour les marchés de fournitures décomposé comme suit :

- Lot 1 : Système de billetterie
- Lot 2 : Système de communication et génie civil
- Lot 3 : Financement par crédit-bail de 7 années du matériel

**VU** le rapport d'analyses des offres rédigé par le directeur général de la régie et présenté lors de la Commission d'appel d'offres réunie le 22 juin 2018 à 9 h 15 ;

**VU** l'avis de la Commission d'appel d'offres réunie le 22 juin 2018 proposant de retenir les offres suivantes :

- **Lot 1** : Système de billetterie → entreprise **TEAM AXESS** pour son offre de base, une offre pour un montant de **287 254, 22 € HT.**
- **Lot 2** : Système de communication → entreprise **APICAL TECHNOLOGIES** pour son offre de base, une offre pour un montant de **69 497 € HT.**
- **Lot 3** : Financement par crédit-bail sur 7 années des lots 1 et 2 → Le lot 3 est attribué à l'entreprise **GRENKE** pour son offre de location financement pour un montant de **66 960 € HT** par an pour une durée de **6 ans** avec une reprise du matériel à **3 600 € HT.**

**VU** l'avis favorable émis par le conseil d'exploitation de la Régie Ubaye Ski, réuni le 31 juillet 2018 ;

Le Conseil de Communauté,  
Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la proposition de la Commission d'attribution d'appel d'offres pour le choix des offres.
- **AUTORISE** la Présidente à signer les marchés à intervenir avec les trois entreprises attributaires susvisées.
- **RAPPELLE** que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 011, article 6122 du budget de la régie Ubaye Ski 2018.
- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,  
Mme Sophie VAGINAY.

Séance du 31 juillet 2018